

MAIRIE DE VINEUIL

Compte rendu Conseil Municipal du 3 avril 2018

Etaients présents : Mesdames LECONTE, FESNEAU, PERREAU, VAUGEOIS, GAURON, VALIN
Messieurs BACHELLERIE, ROBIN, des PLACES, BOUTON, DESCOUTURES, MORET, LEHERICEY,
MARQUETON

Absents excusés : Madame MARTINEZ qui a donné procuration à Monsieur Bernard BACHELLERIE

Votent des comptes administratifs 2017

Monsieur Edouard des PLACES, doyen d'âge présente les comptes administratifs 2017

- Budget principal
Présente un excédent de fonctionnement de 347 439.48 euros et un excédent d'investissement de 1 524 873.11. Le budget a été voté à l'unanimité.
- Budget CCAS
Présente un excédent de fonctionnement de 2 682.17 euros. Le budget a été voté à l'unanimité
- Budget assainissement
Présente un excédent d'exploitation de 9 590.40 et d'investissement de 18 870.89 euros. Le budget a été voté à l'unanimité
- Budget commerce
Présente un excédent d'exploitation de 49 612.81 euros. Le budget a été voté à l'unanimité.

Ces comptes administratifs sont conformes avec les comptes de gestion de Monsieur le Trésorier.

Affectation des résultats 2017

- Budget communal
Il est décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement soit 347 439.48 en section d'investissement au compte 1068
- Budget assainissement
Il est décidé d'affecter l'excédent d'exploitation soit 9 590.40 euros à la section d'exploitation recettes au compte 002
- Budget commerce
Il est décidé de laisser l'excédent d'exploitation soit 49 612.81 en section de fonctionnement recettes au compte 002

Vote des taux

Les taux restent inchangés depuis l'année passée soit :

Taxe d'habitation 16.73%

Foncier bâti 14.71%

Foncier non bâti 22.18%

CFE 17.70%

Les taux ont été votés à l'unanimité.

Projets 2018

Monsieur le Maire présente les projets 2018, qui sont :

- réfection et l'agrandissement du foyer rural pour 500 000 euros
- Divers travaux de voirie pour 30 000 euros
- Equipement des écoles primaires en numérique pour 21 000 euros
- Réfection du terrain de sport pour 6 200 euros
- Acquisition d'un logiciel cimetière pour 6 600 euros
- Réfection du chauffage au dojo pour 3 000 euros
- Réhabilitation du réseau d'assainissement pour 500 000 euros (budget assainissement)

Vote des budgets primitifs 2018

- **Budget principal**

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 799 801 euros et en dépenses et recettes d'investissement à 2 173 015.59 euros.

Les subventions des associations sont de 23 181 euros

AFN	80 euros
AFR VINEUIL	400 euros
Cantine scolaire	14 000 euros
Assoc de la chasse	100 euros
Comité des fêtes	250 euros
Com cassis et Berry	80 euros
Coopérative scolaire	2 800 euros
Croix rouge	31 euros
A. Donneur de sang	100 euros
Les Gazelles Vineuilloises	150 euros
Gymnastique volontaire	80 euros
Judo Club	550 euros
Club pétanque	100 euros
ACPG	80 euros
Amicale des randonneurs	100 euros
ESVB	2 380 euros
Vineuil Animation Loisirs	150 euros
Club Théâtre	100 euros
Les chouettes Vertes	150 euros
Association de la pêche	1 500 euros

Le budget a été voté à l'unanimité

- **Budget CCAS**

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 9 550 euros

Le budget a été voté à l'unanimité

- **Budget assainissement**

Il s'équilibre en dépenses et recettes d'exploitation à 122 990.40 euros et en dépenses et recettes d'investissement à 606 800 euros.

Le budget a été voté à l'unanimité

- **Budget commerce**

Il s'équilibre en dépenses et recettes d'exploitation à 56 032.81 euros

Le budget a été voté à l'unanimité

Délibération Convention SATESE

Renouvellement de la convention avec le Service d'Assistance Technique aux Exploitant de Station d'Épuration (SATESE) à compter du 1^{er} avril 2018.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Délibération pour l'adhésion de la communauté de communes (COCOREL) au syndicat mixte à créer sur le bassin versant de la rivière Indre dans le Département de l'Indre.

Le conseil municipal émet un avis favorable avec 14 vote pour et 1 vote contre

Délibération nouveau tarif de la garderie périscolaire

A compter du 1^{er} septembre 2018 le tarif de l'heure de garderie sera de 2 euros.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité

Délibération modification du temps de travail du poste d'agent administratif 2^{ème} classe

A compter du 1^{er} mai 2018 le temps de travail de ce poste sera de 28 heures hebdomadaires.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Foyer rural

- Délibération demande de subvention auprès du SDIL 2018 dans le cadre des économies d'énergie pour les travaux du foyer rural.
Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité
- Délibération entreprises retenues par la commission d'appel d'offres pour les travaux du foyer rural
 - Lot 1 : Gros œuvre, l'entreprise MARTIN
 - Lot 2 : charpente couverture bardage, l'entreprise CHARPENTIER
 - Lot 4 : menuiseries intérieures, l'entreprise MENUISERIE DU CENTRE
 - Lot 5 : plâtrerie – faux plafond, l'entreprise TECHNIPLATRE
 - Lot 6 : électricité, l'entreprise FENELEC
 - Lot 7 : plomberie chauffage, l'entreprise GUILLOT
 - Lot 8 : carrelage, l'entreprise VACHER
 - Lot 9 : peinture, l'entreprise BIDAULT

Délibération dispositif vigilance en collaboration avec les services de la gendarmerie

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité

